

La députée Sophie Panonacle intègre le conseil maritime Sud Atlantique

Sophie Panonacle, Députée du Bassin d'Arcachon, a été désignée, par le Préfet Maritime de l'Atlantique et le Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine, membre du Conseil maritime de la façade Sud-Atlantique.

La mission de cette instance est de coordonner l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer. Le Conseil maritime de façade identifie notamment les secteurs naturels à protéger en raison de la richesse de la faune et de la flore, les secteurs propices au développement des activités économiques, y compris l'aquaculture, et les secteurs pouvant faire l'objet d'une affectation future.

Cette nomination conforte le travail parlementaire de Sophie Panonacle sur l'économie bleue. Elle anime le groupe de travail « Team maritime » à l'Assemblée Nationale et prépare une proposition de loi sur le recul du trait de côte.

La prochaine réunion du Comité est prévue le 28 mai avec à l'ordre du jour l'avis définitif sur le document stratégique de façade Sud-Atlantique.

photo : Sophie Panonacle avec Jean-Louis Lozier, Préfet maritime de l'Atlantique (à droite) et Eric Banel, Directeur interrégional de la Mer Sud-Atlantique (à gauche)